

L'économie sociale et solidaire

UN CAP POUR UNE TRANSITION JUSTE DANS NOS TERRITOIRES

La période que nous traversons est particulièrement inquiétante. Il est urgent de penser les transitions sur le long terme. Nous ne pourrions pas y arriver sans nous appuyer sur les dynamiques territoriales, et sans moyens à la hauteur. L'heure n'est plus aux demi-mesures et le rôle des territoires est essentiel pour développer l'économie de demain. Le travail est colossal, mais l'économie sociale et solidaire est centrale pour changer de paradigme économique.

L'économie sociale et solidaire n'est plus l'affaire d'une poignée ou de quelques un.e.s qui expérimentent à la marge. Les territoires, en France et au-delà, bouillonnent de milliers d'initiatives et d'acteurs qui défendent une autre conception du travail et de l'économie et inventent de nouveaux modèles. Ces nombreuses initiatives captent de plus en plus l'attention, notamment du côté des institutions y compris internationales, qu'il s'agisse de la Commission européenne, de l'OCDE, de l'OIT ou de l'ONU.

Parce que nous sommes bien dans un moment « territoires », parce que c'est dans le bassin de vie du quotidien que de nouveaux repères se cherchent, et parce qu'ils sont en position d'interface, les différents niveaux de collectivités sont au premier plan de ces évolutions ; nous, réseaux de collectivités et élu.e.s locaux, voulons réaffirmer la place particulière de l'ESS sur les territoires et nous fixons les objectifs suivants :

- **Mettre l'ESS au cœur de l'ensemble des politiques publiques** : des entreprises de l'ESS existent dans tous les domaines (alimentation, agriculture, culture, services à la population, numérique, industrie, banque, assurance...). Il ne s'agit pas tant de développer l'ESS en tant que secteur que de faire reconnaître ses principes pour les diffuser dans l'ensemble des politiques publiques sectorielles.

- **Affirmer l'importance des politiques territoriales d'ESS et faire reconnaître le rôle des collectivités locales** dans le développement d'une économie plus solidaire.
- **Co-construire les politiques publiques** : les pouvoirs publics retrouveront de la légitimité d'action par le dialogue avec les acteurs et les citoyen.ne.s. Au-delà de dialogues préalables et de consultations, ce sont des postures de construire ensemble qu'il faut généraliser dans l'approche des politiques publiques. Les politiques locales d'ESS pratiquent et promeuvent la co-construction de longue date : inspirons-nous de cette expérience pour la diffuser plus largement.
- **Oser l'ESS pour activer de nouveaux enjeux de communs locaux** : de nombreux sujets sont désormais au cœur des préoccupations de nos concitoyen.ne.s comme l'alimentation, l'eau, le foncier, les données numériques, la mobilité, l'énergie, les nouvelles formes d'activités et d'emploi. Les outils, référentiels et pratiques de l'ESS sont des acquis précieux pour s'emparer de ces sujets et en faire des communs et des vecteurs de vivre ensemble.
- **Faire de l'ESS un vecteur de cohésion sociale et territoriale**, des quartiers politique de la ville aux territoires ruraux, s'appuyant sur les coopérations économiques territoriales multiacteurs, contribuant au développement d'offres d'emplois et de services accessibles à tous, réduisant les fractures sociales, numériques et territoriales. Le territoire du quotidien doit être un espace de coopération pour du mieux vivre. Tiers-lieux, associations, sociétés coopératives d'intérêt collectif, peuvent être des lieux de gouvernance locale qui doivent être reconnus comme outil de cohésion sociale et territoriale.

Nos propositions pour réussir ce changement de paradigme :

Soutenir les actions d'ingénierie territoriale en faveur des transitions et de l'ESS :

- Consacrer 1% des volumes financiers dédiés aux politiques d'investissement au financement de l'ingénierie du développement local et des transitions (proposition portée par l'ANPP et de nombreux réseaux)
- Inscrire l'ESS dans les moyens d'ingénierie au service des collectivités notamment au sein des opérateurs de l'ingénierie d'Etat (ADEME, ANCT et CEREMA).

Renforcer le soutien aux dynamiques de coopération territoriale (par exemple multiplier par 5 les fonds alloués aux Pôles Territoriaux de Coopération Economique) et soutenir la création de référent collectivités dans les CRESS, en coordination avec le RTEs.

Sortir des logiques d'appels à projets et de mise en concurrence entre structures et territoires

pour des relations de confiance inscrites dans la durée et basées sur la co-construction.

Soutenir le développement des entreprises de l'ESS,

avec des outils financiers adaptés (fonds de soutien aux territoires, fonds d'investissement patient à taux zéro,..).

Renforcer le levier de la commande publique

pour accompagner la transformation écologique et sociale des territoires, et favoriser la structuration d'écosystèmes territoriaux en lien avec l'ESS, par exemple autour de l'alimentation ou du réemploi.